



Demande de lettre de recommandation au client

Par SELA99

Bonjour,

Je suis consultante et viens de finir ma longue mission chez un client(2ans et 7 mois), ai-je le droit de demander au client une lettre de recommandation ?
Merci d'avance.

Par AGeorges

Bonsoir Sela,

Mais bien sûr, poliment et sans raconter de salade. Vous pouvez proposer un texte ou laisser faire le client. S'il est content de vous, cela ne posera aucun problème.
Mais, évidemment, le client n'est pas obligé ...

Vous pouvez aussi utiliser, en les caviardant, d'ancien rapports de consultance pour les présenter à un prospect. Pour faire votre pub, tout est bon.

Vous pouvez enfin demander à un ancien client de pouvoir communiquer son n° de téléphone si un prospect vous demande une référence ... Ne forcez jamais de main, et ne révélez jamais d'information confidentielle sur un ancien client.